

Richard Trinquier n'avait qu'à baisser son froc devant les gens du voyage !



Le maire de Wissous, Richard Trinquier, vient donc de passer sa deuxième nuit en garde-à-vue comme un vulgaire Jean-Vincent Placé. Son crime ? Maire d'une commune de l'Essonne de 8.000 habitants, il n'a pas accepté, une nouvelle fois, que des gens du voyage s'installent illégalement sur des terrains de sa commune.

Sauf que, connaissant ces personnes là (l'un d'entre eux a été arrêté avec un fusil dans son coffre de voiture), il n'est pas venu les mains vides. Il était, un dimanche, accompagné par son premier adjoint, et par la police municipale, et il avait pris un sabre et une arme de poing, se protégeant avec un gilet anti-balles.

C'est là que nos vaillants policiers, la Préfecture et les juges entrent en action. Pour aider le maire à préserver

l'intégrité de son territoire ? Surtout pas, malheureux, pas de vague ! Ils décident de réprimer celui qui résiste, encore une fois, et n'accepte pas l'intolérable et l'arbitraire dans sa commune.

Il a déjà eu affaire aux gens du voyage, et les a fait virer lui-même, en employant des menaces et des intimidations, face à des personnes qui ne connaissent qu'une loi : celle du plus fort. Et comme il a, par ailleurs, sorti des arrêtés interdisant le voile sur son plan d'eau (annulés par les collabos du tribunal administratif), il était l'homme à abattre.

Dans la France que j'aimais, les policiers auraient d'abord viré les intrus, c'était leur première mission. Ensuite, discrètement, l'un d'entre eux aurait été voir Richard Trinquier, et lui aurait demandé de ranger ces armes, qui n'ont rien à faire dans l'espace public. Et l'affaire se serait terminé ainsi.

Mais on est dans la France de Macron et de ses collabos, flics et juges y compris, dans ce cas. Ce sont les mêmes qui ont arrêté les trois légionnaires qui ont défendu une femme agressée, et ont cassé cassé une dent au voleur. Il s'est trouvé des flics pour les arrêter, et des juges pour les mettre en garde à vue, et leur faire souffler dans le ballon, comme s'ils étaient des malfrats ou des chauffards. Et comme ils avaient bu davantage que deux verres, il s'est trouvé des ordures de journalistes pour écrire qu'ils étaient ivres. De héros, ils ont devenus en quelques heures des agresseurs alcooliques.

C'est pareil pour Richard Trinquier. Il s'est trouvé des flics pour humilier un premier magistrat de sa Ville, l'arrêter et lui faire souffler dans un ballon. Avant, on ne subissait des tests d'alcoolémie que quand on était responsable d'un accident de la route. Maintenant, même victime, vous devez souffler dans le ballon, et si vous pétez la gueule d'une

crapule, vous devez prouver que vous étiez à jeun.

Finalement, quels idiots, ces légionnaires, ils n'avaient qu'à regarder ailleurs. Finalement, quel idiot, ce Richard Trinquier. Ancien parachutiste, médecin, fils d'un héros de la guerre d'Algérie, il a encore cru que son devoir était de protéger ses concitoyens, dont beaucoup se sont plaints, lors du dernier passage de nombreux gens du voyage, de vols en séries. Le maire n'avait qu'à regarder ailleurs, tout simplement. Il restait devant sa télévision, savourait un bon repas du midi, avec forcément plus de 0,50 gramme, regardait Paris-Roubaix à la télévision, et il aurait été peinard. Le lendemain, il aurait écrit une lettre de protestation auprès du Préfet, lui demandant de mettre fin au plus vite à cette occupation illégale. Celui-ci, en réponse, l'aurait sommé de scolariser les gamins, et menacé de sanctions administratives. Et Richard Trinquier n'aurait juste eu à dire à sa population qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait, mais qu'il avait dû s'incliner.

Mieux encore, il aurait pu venir les mains vides, et se faire tuer. Quelle belle histoire sacrificielle, comme celle du colonel Beltrame, cela aurait fait. Il aurait peut-être eu des obsèques nationales, pour prix de son courage, non ? Ah il s'est fait virer de chez LR pour avoir appelé à voter Marine au 2e tour ? Donc cela ne va pas être possible !

Ce maire n'a pas compris que dans la France de Macron, on colle en prison 12 ans un agriculteur qui, cambriolé déjà dix fois, tue son voleur. Il n'a pas compris qu'on colle dix ans de prison à un buraliste qui, cambriolé lui aussi, tue son voleur. Par contre, on relâche de suite les racailles multirécidivistes, qui n'ont certes pas un sabre japonais sur eux, mais juste régulièrement des poignards dont ils se servent parfois pour planter leur agressé, souvent à la gorge.

Il n'a pas compris que les salauds qui nous dirigent, et nous punissent, ont décidé de châtier au prix fort des derniers

Gaulois qui relèvent encore la tête. Dont lui.

Tous mes respects, Monsieur le Maire.

Martin Moisan